

C A B I N E T

.....
PANT

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LA SELECTION D'UNE
FIRME POUR LE DEROULEMENT D'UN PROGRAMME D'INCUBATION D'UNE
COHORTE DE 30-60 STARTUPS DANS 3-4 SECTEURS CLES**

Crédit : IDA-7677-TG

Crédit : IDA-7678-TG

AMI N° 007/2025/MENTD/CAB/PRMP/PANT

TG-PANT-494516-CS-QCBS

1. Le Gouvernement de la République Togolaise représenté par le Ministère de l'économie numérique et de la transformation digitale (MENTD) a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en œuvre du Projet d'accélération numérique du Togo (PANT) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif à la sélection d'une firme pour le déroulement d'un programme d'incubation d'une cohorte de 30-60 startups dans 3-4 secteurs clés.
2. Les services attendus du consultant comprennent les tâches spécifiques non exhaustives suivantes :
 - Fournir des services de développement jusqu'à 60 entreprises et aux porteurs de projets dans la création, la formalisation et la croissance de leurs startups, en adaptant les outils selon leur niveau de maturité ;
 - Fournir un soutien opérationnel aux startups en phase de pré-amorçage/amorçage, incluant des diagnostics, des plans de développement, l'élaboration du business model, la stratégie d'accès au marché, le recrutement de personnel clé, la préparation à la levée de fonds et du mentorat opérationnel ;
 - Renforcer les compétences techniques, financières et managériales des entrepreneurs à travers un accompagnement personnalisé, des sessions de coaching ciblées et des ressources adaptées à leurs besoins concrets ;
 - Appuyer les startups dans leur stratégie de financement adaptée (business angels, capital-risque, dette, subvention, prêts d'honneur ; ...) à leur stade de développement ;
 - Organiser des événements et des opportunités de réseautage avec l'écosystème entrepreneurial du Togo et, si possible, avec des partenaires internationaux, afin de favoriser les connexions entre les entrepreneurs, d'accélérer leur compréhension des marchés locaux et étrangers, et d'améliorer leur visibilité ainsi que celle du pôle technologique ;
 - Sélectionner un partenaire d'incubation et/ou d'accélération capable d'orienter les startups vers des opportunités de financement, notamment via son propre véhicule d'investissement ou des partenariats avec des fonds d'amorçage.
 - Donner aux startups un accès à un réseau d'investisseurs, de partenaires d'entreprise, de mentors, de partenaires de développement commercial et de marché, d'employés potentiels dans des fonctions clés telles que la gestion des produits et la finance.

- Accroître la visibilité internationale de l'écosystème togolais en facilitant l'intégration des startups dans des hubs technologiques et des réseaux d'innovation mondiaux.
- Constituer un vivier de startups prêtes à l'investissement, capable d'attirer des financements complémentaires à l'issue du programme.
- Mettre en œuvre un dispositif de subvention directe à destination des startups accompagnées.

Par ailleurs, le Consultant devra prendre en compte dans sa proposition financière une enveloppe dédiée aux subventions directes aux startups, représentant **au minimum 30 % du budget global du programme**. Ce financement sera utilisé pour appuyer financièrement les startups accompagnées dans leur structuration, leur mise sur le marché ou leur croissance, selon des critères d'attribution définis conjointement avec l'administration contractante. À ce titre, le prestataire devra :

- Proposer un **mécanisme structuré d'octroi de subventions**, adapté aux différents stades de développement des startups (pré-amorçage, amorçage, post-amorçage) ;
- Définir des **critères de sélection transparents** pour l'éligibilité aux subventions, en lien avec les performances, les besoins et le potentiel de croissance des startups ;
- Gérer le **processus d'attribution, de suivi et de justification des subventions**, en s'assurant de la bonne utilisation des fonds et de leur impact sur le développement des entreprises bénéficiaires ;
- Prévoir une **enveloppe minimale de subventions à octroyer** aux startups bénéficiaires, à inclure dans la proposition financière globale.

Les Termes de Référence (TdRs) pour les prestations peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous.

Le délai de réalisation des prestations est de dix-huit (18) mois à partir de la notification du contrat approuvé.

3. Le Ministère de l'économie numérique et de la transformation digitale invite les consultants éligibles, à manifester leur intérêt pour exécuter les missions ci-dessus indiquées. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.
4. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :
 - Avoir opéré au moins **15 programmes** d'incubation ou d'accélération dans les 5 dernières années, dont au moins **5 programmes en Afrique** ou dans des environnements similaires à faible et moyen revenu, et au moins **5 programmes dans des marchés développés** (ex : États-Unis, Europe, Asie) ;
 - Avoir accompagné au total au moins **200 startups tech** sur les 5 dernières années, dans au moins **3 secteurs différents** (ex : fintech, santé, logistique, agriTech, climat, etc.), et justifier d'au moins **1 programme incluant des innovations DeepTech ou GreenTech** ;
 - Être adossé à ou avoir des partenariats actifs avec au moins **3 fonds d'investissement** (capital amorçage, VC, venture builder, etc.), et avoir accompagné au moins **30 startups dans la levée de fonds supérieure à 100 000 USD au cours des 5 dernières années**, dont au moins 5 startups africaines ayant levé des fonds internationaux ou régionaux ;
 - Avoir mis en œuvre au moins **3 programmes intégrés** combinant incubation, pré-accélération et/ou accélération, avoir une **methodologie différenciée pour au moins 3 niveaux de maturité** (ex : early stage, growth stage, pre-seed), et avoir accompagné au moins **50 startups** jusqu'à l'étape "investment-ready" ;
 - Avoir participé activement à au moins **10 événements internationaux** majeurs (TechCrunch, Web Summit, CES, etc.) dans les **3 dernières années**, avoir permis à au moins **25 startups accompagnées de participer** à des missions d'immersion internationale ou compétitions mondiales, et être membre ou partenaire de **≥ 3 réseaux globaux** (ex : GAN, Village Capital Network, GIN, etc.).

NB : Les missions réalisées citées doivent être justifiées par des attestations de bonne fin d'exécution ou PV de validation des livrables.

5. Les consultants intéressés par la mission sont invités à porter leur attention sur la section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant un Financement de Projets d'Investissement (FPI), de septembre 2023, des Services de Consultants qui décrit les politiques de la Banque mondiale sur les conflits d'intérêt.

Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement et conjointement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

6. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC) telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés de la Banque Mondiale mentionné plus haut.
7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et le détail des Termes de Référence (TDRs) à l'adresse ci-après : de lundi à vendredi de 09h 00 à 12h 00 et de 15h 00 à 17h 00 (heures locales)

Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale,
Porte 114, Avenue Abdoulaye Fadiga, Lomé-Togo ; Téléphone : (+228) 22 21 25 28,
E-mail : marches.publics@numerique.gouv.tg **avec copie à marches.publics@pant.gouv.tg**

8. Les manifestations d'intérêt, rédigées en français, portant clairement la mention suivante : « **MENTD/PANT – Sélection d'une firme pour le déroulement d'un programme d'incubation d'une cohorte de 30-60 startups dans 3-4 secteurs clés** » doivent être déposées, soit en dossier physique (papier) en un (1) original + trois (3) copies, soit envoyées par voie électronique en utilisant les courriels (emails) à l'adresse précisée au point 7 ci-dessus, au plus tard le **27/08/2025, à 10 heures précises (TU).**

Lomé, le 24/07/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics



Messanvi ETIM